



Une nouvelle plate-forme événementielle à Verdun

Année	5	Heures CM	26	Caractère	option	Code	M91AIE-AP1
Semestre	9	Heures TD	65	Compensable	non	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	1	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Rouyer

Objectifs pédagogiques

UNE NOUVELLE PLATE-FORME ÉVÈNEMENTIELLE À VERDUN

ÉQUIPE

Coordination : Rémi Rouyer (architecte, professeur ENSAN), en partenariat avec S. Rinckel.

Intervenants extérieurs : Nadia Corral-Trévin (UDAP de la Meuse), Emmanuelle François (Directrice Urbanisme et Habitat, Grand Verdun)

et sous réserve : Samuel Hazard (Maire de Verdun et Président du Grand Verdun),

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le projet vise à élaborer et développer un nouvel équipement sportif et culturel situé sur la base de loisirs du Pré L'Évêque à Verdun (Meuse), afin d'expérimenter de nouvelles formes de centralité urbaine et d'usages citadins.

La ville de Verdun et sa communauté d'agglomération (Grand Verdun) ont engagé un projet de revitalisation du centre ville et de restructuration de ses équipements. Le site du Pré L'Évêque qui comprend à présent deux halles multi-usages (respectivement de 2500 et 4500 m²) implantées à proximité d'un plan d'eau et d'une base de loisirs, fait l'objet d'une étude de programmation pour repenser son organisation.

Il s'agira de concevoir un ensemble architectural qui associera un façonnage du sol afin replacer le projet dans son environnement naturel et paysager, un système de couverture intégrant des moyennes et grandes portées et une logique d'organisation flexible des espaces pour accueillir une grande diversité d'évènements et d'activités.

Qu'est-ce que l'architecture, la pensée constructive et les éco-technologies peuvent apporter à cette problématique et comment peuvent-elles contribuer à la dynamique de régénération de ce site ?

L'originalité du dispositif pédagogique est de mettre l'atelier de projet en situation et de mettre en place des échanges avec les acteurs locaux en charge du projet de revitalisation du centre (élus, service d'urbanisme, associations, Architecte des bâtiments de France de l'UDAP-Meuse...).

Cette problématique sera poursuivie et approfondie dans un atelier de PFE au second semestre (atelier Rinckel-Rouyer, domaine AIE).

Contenu

DÉMARCHE

Ce studio entend expérimenter les instruments d'un projet basé principalement sur la « section transversale ». Il s'agit, par cette « vision en coupe » de mettre en évidence la capacité de certains dispositifs spatiaux à superposer une pluralité de qualités de la vie urbaine. Ce mode de représentations doit permettre de se saisir de cette complexité et de faire émerger de nouvelles interactions entre architecture, paysage et environnement urbain.

Dans ce projet, sera mobilisé le savoir architectural et technique qui mêle « art d'habiter » et « art de bâtir » afin de mettre au point des typologies architecturales bon marché, pour créer à la fois de nouvelles formes d'urbanité en ville moyenne, et offrir des qualités spatiales permettant la cohabitation d'usages et d'activités multiples. Une attention particulière sera portée à la pensée constructive et à une économie raisonnée du projet visant un maximum d'effets architecturaux et d'usages avec un minimum de moyens.

La démarche procèdera par expérimentations successives, à partir de la constitution d'une banque de données commune (dispositifs techniques structurels et enveloppants, systèmes de subdivision de l'espace et principes distributifs, systèmes de jardins pleine-terre et/ou hors-sol...) et d'hypothèses d'assemblages et de mises en situation réelles. La question de la représentation est ici centrale, et ne peut être séparée du processus

de conception. Le fait qu'une idée s'exprime en se rendant intelligible et se rende intelligible en s'exprimant, alimente la dynamique même du projet. Modélisations virtuelles et réelles, systèmes de découpe, maquettes ouvertes et fragmentaires, mise en situation tridimensionnelle, diagrammes, plans-séquences et vidéos, vues internes et externes, etc, tous les systèmes de représentation sont convoqués pour faire émerger ces nouvelles conditions spatiales.

Seront également convoqués des savoirs technologiques (agricoles, environnementaux, climatiques, énergétiques) censés ménager le milieu naturel. Tout en provenant des disciplines les plus diverses, ils seront considérés ici non pas comme des savoirs extra architecturaux, mais comme faisant partie de la construction de l'espace habitable.

Incorporer des technologies propres au contrôle de l'environnement naturel à la fabrication de l'habitat, des activités et des espaces publics, pourrait engager une alternative à la politique purement restrictive des architectures éco-compatibles et des éco-quartiers.

L'ouverture à cette réflexion nécessitera d'engager une expérimentation du projet capable de manipuler à la fois l'intelligence spatiale et constructive de l'architecture et d'exploiter toutes les dimensions physiques et spatiales du territoire investi, pour inventer de nouvelles combinaisons entre milieu bâti et dispositifs éco-technologiques.

Pour mettre au point le scénario des usages, nous nous appuyerons sur un ensemble de réalisations existantes (maison des services, petit équipement culturel, lieux de chalandise et de stationnement, espaces publics, aires de jeux...) qui fera l'objet d'une analyse spécifique et permettra de déterminer les enjeux programmatiques.

DÉROULEMENT DE L'ENSEIGNEMENT

L'encadrement est assuré par une équipe d'architectes, d'ingénieurs et d'acteurs locaux. L'association de ces spécialités permet aux étudiants d'agir dans toutes les phases de la conception, d'en contrôler les étapes et d'aborder plusieurs niveaux de complexité.

- . Visites in situ à Verdun et relevés partiels du site.
- . Séances hebdomadaires en ateliers (suivi collectif et individuel)
- . Présentation intermédiaire et jury final.
- . Représentation : documents graphiques et techniques, images d'insertion et de simulation, modélisation réelle et virtuelle, recours aux outils numériques (découpe laser)
- . Présentation des projets devant les acteurs locaux en fin de semestre.
- . Archivage des documents et constitution d'un document de synthèse.

CHRONOLOGIE

Séances 1 & 2 : Analyse architecturale et constructive du site et mise en situation urbaine (cartes de spatialités, séquençages, coupes-paysages, maquette générale). Constitution d'une banque de données de dispositifs techniques innovants d'enveloppes légères, emplois de matériaux et recherche typologique d'équipements multi-usages à forte flexibilité.

Séances 3 à 6 : Hypothèses de développements et agencements. Recherches de systèmes de partitions et distributions de la plate-forme. Élaboration de fragments de « projets en coupe » et de modélisations « ouvertes ».

séances 7 à 10 : Précisions des qualités spatiales et constructives, travail rétroactif sur les maquettes et les fragments architecturaux. Insertion urbaine, séquençages des images.

Séances 11 à 13 : Constitution banques de données images complexes et diagrammes. Finalisation et élaboration des documents en vue de la présentation finale.

Mode d'évaluation

Contrôle continu et évaluation devant le jury final. Les étudiants sont évalués en fonction de :

- . leur évolution au cours du semestre,
- . la qualité et la pertinence de leur démarche,
- . la cohérence de leur proposition au regard de l'objectif de l'enseignement,
- . la qualité de la représentation de leur projet, la présentation écrite et orale de leur démarche.

Travaux requis

Séances 1 à 3 : Visite du site. Analyse contextuelle et programmatique (cartes de spatialités, séquençages, coupes-paysages, catégories spatiales). Constitution d'une banque de données de dispositifs constructifs et éco-technologiques. Recherches typologiques d'édifices multi-usages, d'espaces d'activités et d'espaces publics.

Séances 4 à 6 : Hypothèses de développements et agencements. Scénarii programmatiques et usages.

La base de donnée constitue le corpus permettant de développer des agencements de projets. Recherches de systèmes de partitions et distributions selon les usages. Élaboration de fragments de « projets urbains en coupe ».

séances 7 à 10 : Construction de maquettes et de fragments architecturaux (mode maquettes ouvertes et démontables). Précisions des qualités spatiales et constructives.

Séances 11 à 12 : Constitution banques de données images complexes et diagrammes, travail rétroactif sur les maquettes, les coupes et les fragments architecturaux.

Séance 13 : présentation des travaux devant un jury extérieur.
